

Conseil d'administration

Haras national du Pin : un schéma directeur et des axes de développement

Ce vendredi 16 juin, sous la présidence de Christophe de Balorre, le Conseil d'administration de l'Établissement public du Haras national de Pin a approuvé un schéma directeur pour le développement du site. Ce schéma précède l'élaboration d'un projet stratégique qui devra tenir compte de contraintes financières, techniques et administratives, des activités existantes, des projets nouveaux portés par des structures ou partenaires privés, mais aussi des ressources humaines disponibles.

Trois volets de développement

Depuis 2010, le Haras national du Pin a fait l'objet d'études et de rapports dont les conclusions constituent autant de bases concrètes pour envisager l'avenir de ce site prestigieux, le plus fréquenté de l'Orne. L'objectif est de tracer les grands axes de développement et de calibrer les premiers investissements. Ils contribueront à faire de ce joyau patrimonial ornaï, dédié au cheval depuis le siècle des Lumières, un levier de l'attractivité territoriale jusqu'à l'international.

Le schéma directeur donne un éclairage précis sur la situation actuelle tout en offrant de réelles perspectives d'avenir pour le Haras national du Pin. Une synergie coordonnée entre les parties prenantes sur ce projet structurant et qualitatif se déploie en termes de tourisme, de formation professionnelle et de développement du sport sur un site prestigieux.

Le vaste espace sur lequel s'étend le domaine du Haras national du Pin se prête aisément à la mise en œuvre simultanée de plusieurs volets de développement. Un projet ambitieux s'articulant autour de trois axes majeurs : tourisme-culture, économie-recherche-formation, sports ; s'y ajoutent également les travaux de sauvegarde du bâti.

- **Développement d'activités touristiques, culturelles, événementielles et de réception, dans un cadre pédagogique et ludique, avec la création d'espaces de restauration et d'hébergement et la mise en valeur d'un lieu emblématique dédié au cheval ;**
- **Développement d'un pôle de développement économique, de recherche et de formation professionnelle qualitative, sur les métiers du cheval ;**



- **Renforcement de l'offre sportive, du niveau amateur au niveau professionnel international, notamment sur des créneaux spécifiques et créateurs de différenciation tels que l'attelage, le concours complet d'équitation et le concours de saut d'obstacles Hunter.**

À PROPOS : En 1715 s'est édifié dans l'Orne, l'un des plus beaux haras du monde. Trois siècles plus tard, le Haras national du Pin, le Versailles du cheval, reste un haut lieu du patrimoine et une référence de l'élevage et des métiers du cheval en France et à l'étranger. A sa tête, une nouvelle gouvernance associe le Département de l'Orne, la Région Normandie et l'Etat, sous la forme d'un Etablissement Public Administratif, présidé par Christophe de Balorre, Président du Conseil départemental de l'Orne. Repères : À 2h30 de Paris | 1100 ha | 15 000 chevaux de compétition en transit sur le site chaque année | 150 jours de manifestations sportives et culturelles par an | 1 site d'accueil des Jeux équestres mondiaux en 2014 | 1 espace muséographique | 1 exposition artistique phare chaque année.

Haras national du Pin - 61310 Le Pin-au-Haras

Contact presse : Jean CHEVRET - 06.14.54.94.48 - jean.chevret@harasnationaldupin.fr